CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE
80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 05 novembre 2021

Le Président

à

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

PÔLE CARRIÈRES/JURIDIQUE
Affaire suivie par : Virginie BLIN
04 32 44 89 33
retraite@cdg84.fr

Circulaire n°21-46
Objet : Modification du délai de transmission des dossiers de demande de pension CNRACL

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

LA CNRACL annonce un retour progressif au délai réglementaire pour la transmission des dossiers de demande de pension CNRACL (au moins trois mois avant la date de radiation des cadres).

En lien avec le contexte sanitaire, le délai de transmission des dossiers de demande de pension CNRACL a été modifié ; il est à ce jour d'au moins un mois avant la date de radiation des cadres des agents.

Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, cette tolérance, contraignante pour le service gestionnaire, n'a plus lieu d'être maintenue. Aussi :

- à compter du 1er novembre 2021, ce délai passera à deux mois,
- à compter du 1er janvier 2022, il reviendra à trois mois conformément à l'article 59 du décret n° 2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la CNRACL.

Nous vous rappelons que tout retard de transmission du dossier peut entraîner une rupture de paiement entre le dernier salaire et le premier versement de la pension.

J'invite par conséquent vos gestionnaires chargés des dossiers CNRACL à consulter les documents mis à leur disposition dans le Menu documentation Pep's pour les accompagner dans cette démarche :

https://plateforme-employeurs.caissedesdepots.fr/espaceprive/plateforme/#/thematiques/actualites/actualite/38

Vos gestionnaires du Pôle Carrières/Juridique restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE

Le Président,

Maurice CHABERT